CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 Juillet 2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

Le trois juillet deux mil dix-sept, dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de monsieur PUJOS Henri, Maire. PRESENTS: PUJOS Henri – HERVIER Brigitte - VALTY René – FONTAINE Joël – LOUSTALNIAU Olivier – FAYET Noël - GUILLON Frédéric lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absent excusé: JALLET Jean-Philippe

Absentes: CHAZEL Violaine - GONCALVES Céline - THERMIDOR Sophie

Secrétaire de séance : HERVIER Brigitte

ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal,

- vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,
- vu l'avis favorable du Conseil d'école, en date du 20 juin 2017, pour un retour à la semaine de 4 jours,
- vu la délibération du Conseil Municipal de la commune de SAINT-LEON décidant la mise en place de la semaine de 4 jours pour la rentrée 2017/2018,
- après concertation avec la commune de LIERNOLLES, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,
 - décide la modification des rythmes scolaires, avec le retour de la semaine à 4 jours, à compter de la rentrée 2017/2018.

Fait à SORBIER, le 04 Juillet 2017

Le Maire, PUJOS Henri